DECISION DU MAIRE
DEC-2024-12-099

OBJET : CONTRAT DE MAINTENANCE HEBERGEMENT ET ASSISTANCE A L'UTILISATION DU LOGICIEL MUSHROOM POUR LES SERVICES ENFANCE, PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

Le Maire de la Commune de NOISY-LE-ROI,

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération n°2020-08-06-16 du 8 juin 2020 portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire en matière de contrats, marchés et accords-cadres ;

CONSIDERANT l'acquisition d'un logiciel de gestion du service accueil pour la petite enfance, scolaire, périscolaire et régie en mode SAAS ;

CONSIDERANT qu'il convient de signer un contrat pour la maintenance, l'assistance et l'hébergement de l'application CITY FAMILY pour les services Enfance, Petite Enfance et Jeunesse de la Mairie ;

CONSIDERANT la proposition de contrat n° 2025-0125 présentée par la Société MUSHROOM SOFTWARE, 17 rue Puits Beau – 77310 SAINT FARGEAU PONTHIERRY déterminant à compter du 01 janvier 2025, les modalités de maintenance, d'assistance et d'hébergement de la solution ;

DECIDE

1) **DE SIGNER** avec la Société MUSHROOM SOFTWARE domiciliée 17 rue Puits Beau - 77310 SAINT FARGEAU PONTHIERRY, le contrat de maintenance, d'assistance et d'hébergement n°2025-0125 du logiciel MUSHROOM destiné aux besoins des Services Enfance, Petite Enfance et Jeunesse de la Mairie ;

2) **DE FIXER** la durée du contrat à quatre ans à compter du 1er janvier 2025 ;

3) **DE FIXER** le coût de la redevance annuelle de maintenance, assistance et d'hébergement à 3 757 € HT la première année, décomposé comme suit :
   - ✓ Maintenance annuelle ..... 1 467,00€ HT ;
   - ✓ Hébergement annuel ..... 1 000,00€ HT ;
   - ✓ Assistance annuelle..... 1 290,00€ HT ;

4) **DIT que** les crédits sont inscrits au budget pour les exercices concernés.

Fait à Noisy-le-Roi, le 12 décembre 2024

COMMUNE DE NOISY-LE-ROI 78590-YVELINES

Le Maire,
Marc TOURELLE

Affiché, notifié, transmis,
Je soussigné, Marc TOURELLE, Maire de Noisy le Roi,
Certifie le caractère exécutoire de la présente